

Combien de temps la police garde les archives?

Par caro22, le 14/02/2009 à 19:43

Bonjour tout le monde!

Voila, j'ai voler a l'etallage il y a 9mois, j'ai reconnu les faits, c'etai pour des bijoux de pacotille(55euro) dans une grande surface(je suis majeur).

J'aimerai savoir combien de temps la police garde les archives des PV?

A vrai dire je m'en veut tres fort et j'ai peur qu'un jour on m'accuse a tord et que ce PV influence ce "tor".

Au passage j'aimerai savoir ce que devient ce PV apres avoir été signer? Est- on ficher a la police?

Merci pour vos reponses

Caro22

Par frog, le 14/02/2009 à 22:07

Les données du STIC sont conservées durant plusieurs années (entre 5 et 40 ans). Vous pouvez demander un effacement auprès de la CNIL ou du Procureur de la République. Google vous en dira plus pour les modalités exactes.

Par caro22, le 15/02/2009 à 15:47

Bonjour,

Merci pour avoir repondu a mas question mais si ca ne vous derange pas; j'aimerai savoir si on est ficher au stic quand on a signer le PV mais qu'on a pas eu de poursuite ou de plainte?

Merci a vous

Caro22